

Rapport de la commission des finances du conseil de Bassins

Préavis 6/17 sur la modification du montant des taxes forfaitaires relatives à la gestion des déchets pour les résidences secondaires

Date de la séance : 28 août 2017

Membres présents de la commission : Mmes Sylvie Elben, Herlinda Elmer, Nathalie Guignard Pidoux, Anne Treboux, MM Nicolas Sudan et Michel Ruffieux

Excusée : Anne Genevay-Bolay

Membres présents de la Municipalité : MM. Didier Lohri (syndic), Marc Mazzariol, Laurent Vukasovic

Les membres présents de la Municipalité nous ont présenté le préavis 6/17 sur la modification du montant des taxes forfaitaires relatives à la gestion des déchets pour les résidences secondaires.

La Commission des Finances partage l'avis de la Municipalité que la taxation forfaitaire des résidences secondaires en matière de gestion des déchets doit être proportionnée à l'utilisation qu'elles font de la déchetterie. On compte en moyenne 50 kg de déchets par résidence secondaire contre 150 kg par ménage d'habitants (situation 2016). La taxation forfaitaire doit donc être adaptée en conséquence. La taxation forfaitaire en 2017, par résidence secondaire, est fixée à 2 habitants de plus de 20 ans à CHF 86.-- plus 2 habitants de moins de 20 ans à CHF 14.-, soit un total de CHF 200.- par résidence secondaire. La modification proposée par la Municipalité suit la recommandation de Monsieur Prix qui préconise une taxation forfaitaire équivalente à 2 habitants de plus de 20 ans à 86.- seulement, soit CHF 172.-, soit pour un total de 36 résidences secondaires, un revenu annuel pour la commune de CHF 6'192.- au lieu de CHF 7'200.- et un impact négatif de CHF 1'008.-.

La modification proposée par la Municipalité applicable est équitable et son impact n'a que peu d'incidence sur les finances communales .

En conclusion :

La commission des finances propose au Conseil Communal de Bassins d'accepter le préavis 6/7 sur la modification du montant des taxes forfaitaires relatives à la gestion des déchets pour les résidences secondaires.

Fait à Bassins, le 30 août 2017

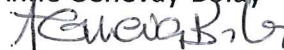
Sylvie Elben



Herlinda Elmer



Anne Genevay-Bolay



Nathalie Guignard-Pidoux



Anne Treboux



Michel Ruffieux

Rapporteur



Nicolas Sudan

